

Viens contribuer à ma réussite !



Ouvrier certifié d'entretien

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

👤 9 Postes disponibles

📅 Expire à l'externe le : 31 octobre 2025

📅 Expire à l'interne le : 11 mars 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous à l'équipe du personnel de soutien qui est formé de 3500 employés dynamiques qui soutiennent quotidiennement la réussite des élèves de la Pointe-de-l'Île.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos employés de soutien](#)

**** Plusieurs postes à pourvoir ****

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) est actuellement à la recherche d'ouvriers(ères) certifiés d'entretien pour des postes réguliers à temps plein.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Le plus rapidement possible

HORAIRE

38,75h / semaine de jour

RÉMUNÉRATION

Taux horaire de 27,92\$, selon l'emploi et une prime de rétention pourrait être applicable selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel, de façon continue, à du personnel de soutien manuel spécialisé; elle effectue des travaux tels que :

- Lire les plans et croquis;
- Marquage de position des cloisons;
- Mesurer, découper, façonner et assembler les éléments en bois, en aggloméré, en acier léger ou d'autres matériaux;
- Poser le support de revêtement de sol;

Entrée en fonction :



non disponible

Type d'emploi :



Poste régulier

Quarts de travail :



Jour

Heures de travail :



non disponible

Salaire :



\$27.92 CAD Taux horaire

Syndiqué :



Oui

Documents requis

- ✓ CV
- ✓ Carte de compétence

Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Permis de travail
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Évaluation comparative des diplômes

- Poser divers revêtements de plancher (tuiles de vinyle composé, céramique);
- Poser les éléments de menuiserie tels que des portes, des moulures et de la quincaillerie;
- Poser des systèmes de plafond suspendu et tuiles acoustiques;
- Poser du placo-plâtre et tirage de joint;
- Travaux de peinture;
- Travaux de démolition et manutention;
- Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés;
- Au besoin, elle effectue toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience

Dans le cas où les fonctions du poste portent sur l'électricité et la tuyauterie : posséder les qualifications légales appropriées à la classe d'emplois et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente.

OU

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles de charpentier-menuisier et être détenteur d'un certificat de compétence compagnon ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente, et avoir huit (8) années d'expérience pertinente.

OU

Posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu et avoir en plus de quatre (4) années d'expérience pertinente. Dans le cas où cette qualification requiert moins de quatre (4) périodes d'apprentissage, avoir en plus une (1) année d'expérience pertinente pour compenser chaque période manquante.

Exigences particulières

- Capacités physiques requises pour effectuer la tâche;
- Disponible pour travailler principalement de soir;
- Permis de conduire valide;
- Posséder un véhicule car la personne salariée aura à l'utiliser dans le cadre de ses fonctions.

****Les candidats retenus seront convoqués à une entrevue d'embauche.**

Une confirmation écrite sera transmise à la personne choisie seulement.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Programme complet
d'assurance (vie, salaire,
médicament et voyage)



17 journées fériées qui inclue
une période de congés de
deux semaines pendant les
Fêtes



7 jours de maladie et 3 jours
de force majeure



Fonds de pension RREGOP



Programme d'aide aux
employés et aux familles
(PAEF)



Quatre semaines de
vacances